



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

INSPECTION
PEDAGOGIQUE
REGIONALE

Sciences de la Vie
et de la Terre

Dossier suivi par

Anne LE MAT

Caroline PREVOT

Fabienne SALLETTE

anne.le-mat@ac-nantes.fr

caroline.prevot@ac-nantes.fr

fabienne.sallette@ac-nantes.fr

☎ 02-72-56-65-44

☎ 02-72-56-65-14

4, rue de la Houssinière

B.P. 72616

44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le 9 septembre 2016

Les Inspectrices d'Académie
Inspectrices Pédagogiques Régionales de SVT

A

Mesdames, Messieurs les professeurs
de Sciences de la Vie et de la Terre

S/C de Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement

S/C de Mesdames, Messieurs les
Inspecteurs d'Académie
Directeurs académiques des services
de l'Éducation Nationale

Objet : courrier d'information spécifique SVT

Ce courrier vient en complément de la lettre de rentrée commune à toutes les disciplines.

Chère(e)s collègues,

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année scolaire et ce tout particulièrement aux collègues qui ont rejoint notre académie dont les 22 professeurs fonctionnaires stagiaires (15 dans le public et 7 dans le privé).

1. Informations générales :

Vous trouverez le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation dans le [BOEN n°30 du 25/07/2013](#). Ce référentiel est celui sur lequel nous nous appuyons lors de nos visites d'inspection et nous vous invitons à vous y référer dans le cadre de vos pratiques d'auto évaluation.

Vous êtes invités à mettre à jour et à compléter régulièrement votre dossier administratif sur l'application [iprof](#) (données personnelles, formations, compétences...).

Nous vous rappelons que différentes ressources sont également disponibles en ligne :

- Le [portail national de SVT](#) (horaires, programmes officiels, ressources nationales pour enseigner)
- Le [portail académique de ressources pédagogiques SVT](#)
- Le [portail académique pour la réforme 2016](#)
- La sécurité au laboratoire : nous vous rappelons l'importance et la nécessité de travailler en conformité avec [les textes de référence](#) (avec des textes de 2006) dans ce domaine. Il est intéressant de consulter aussi le [site 3rb](#) ainsi que les nombreuses ressources présentes sur le site de [l'académie de Toulouse](#) (informations notamment sur l'utilisation des produits animaux d'origine bovine, ovine, aviaire). D'une manière générale, seuls les produits propres à la consommation humaine sont utilisables en classe.
- Pour ce qui concerne **les dissections animales** en cours de sciences de la vie et de la Terre, il convient de se conformer aux directives du [BO circulaire n° 2016-108 du 8-7-2016](#). Un document présentant des pistes de substitution est accessible sur le portail académique SVT.
- Utilisation des **produits chimiques** (acide cyanhydrique, ferricyanure de potassium...) : vous pouvez consulter les [fiches toxicologiques de l'INRS](#).
- Un guide précieux pour manipuler en toute sécurité et assurer la gestion des déchets du laboratoire de façon responsable, les [fiches thématiques de l'ONS](#). Par ailleurs, de nombreuses informations sont

disponibles sur la page générale [de l'observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement](#).

- **Sorties et voyages scolaire** au collège et au lycée, nous attirons votre attention sur la circulaire parue au [BO n°30du 25 aout 2011](#) qui précise les modalités d'organisation
- **Accompagnement personnalisé** : Site Eduscol pour le lycée, publication [du GRAF AP sur le site académique](#). L'accompagnement personnalisé demeure un temps d'enseignement privilégié pour prendre en compte la diversité des élèves et développer les compétences indispensables à la réussite scolaire et universitaire et à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.
- **Espaces collaboratifs** : l'espace [Magistère](#) est à votre disposition. Vous devez vous connecter à votre espace ARENA pour y accéder. Certains parcours sont libres d'accès, pour d'autres vous devez demander l'autorisation de vous y inscrire.
- **DNL (Discipline Non Linguistique)** : [espace pédagogique](#) et [l'espace académique interdisciplinaire](#).
- **PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle)**, [Parcours Avenir](#), **EMC** (Enseignement Moral et Civique) au [collège](#) et au [lycée](#).
- **Education au Développement Durable** : [pôle national de compétences – site EDD académique](#). Nous vous incitons à nous faire connaître tout projet, qu'il soit modeste ou qu'il relève d'une véritable démarche E3D
- [Les nouveaux thèmes de TPE](#)
- [L'espace dédié aux professeurs fonctionnaires stagiaires](#) où vous pourrez trouver tous les guides, ceux du professeur stagiaire (suivant les types de concours) et ceux du professeur tuteur.

2. Les résultats en SVT aux examens de juin 2016

Terminale S	Moyenne toutes spécialités	Moyenne selon les enseignements de spécialité			
		Spé SVT	Spé Math	Spé SPC	Spé ISN
Moyenne écrit	13.03	12.8	13.6	12.9	12.9
ECE	14.8	15	15.1	14.5	14.1

1ES	13.5
1L	12.8

3. Enseignement des SVT

Enseigner les SVT, c'est amener les élèves à acquérir et à maîtriser des compétences.

« Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite. Compétences et connaissances ne sont ainsi pas en opposition. Leur acquisition des compétences et connaissances suppose de prendre en compte dans les processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves pour les mettre en perspective et faire évoluer leur expérience du monde. »
(Extrait du socle commun de connaissances de compétences et de culture)

En lycée, nous serons attentives à ce qu'un effort soit mené pour assurer une couverture équilibrée des programmes afin de garantir la cohérence verticale des contenus dispensés.

En collège, nous veillerons à ce que la progression prenne en compte une construction spiralaire des notions et des compétences, et s'inscrive dans une logique de cycle.

Une programmation annuelle paraît indispensable afin d'anticiper les aléas inévitables d'une année scolaire. Il est important d'offrir aux élèves une diversité de contextes permettant de construire et consolider des compétences.

Chaque équipe disciplinaire doit pouvoir présenter un **projet d'enseignement** qui s'inscrit pleinement dans le contexte du projet d'établissement. Des priorités pourront être dégagées en terme de formation des élèves, de travail des compétences (en relation avec les enseignements transdisciplinaires tels que l'AP, les EDE, les TPE, les EPI, les ateliers scientifiques ...), et de cohérence du parcours des élèves en prenant en compte leur diversité.

Dans les collèges où les équipes disciplinaires sont réduites il nous paraît pertinent que la réflexion se fasse au sein du pôle pédagogique « Sciences et Technologie ».

4. Evaluations des élèves

Le nouveau socle de connaissances, de compétences et de culture est entré en vigueur au collège. Il s'agit désormais d'évaluer les compétences travaillées notées dans le volet 3 des nouveaux programmes.

De manière à mieux prendre en compte la diversité des élèves, nous vous invitons à insister sur la diversification des situations, ainsi que sur la différenciation afin de développer les différentes compétences (diversité des supports, des modes de productions, des situations d'évaluation, des questionnements ...)

Dans le prolongement des formations pédagogiques nous vous incitons fortement à poursuivre la réflexion engagée sur l'importance de l'évaluation, sous toutes ses formes et sous toutes ses modalités.

L'évaluation des compétences de l'élève est une obligation statutaire (au collège comme au lycée) inscrite dans le référentiel des compétences professionnelles ([BO n°30 du 25 juillet 2013](#)). Elle doit être suffisamment simple et claire pour les élèves et les parents, expliciter les critères utilisés pour en faciliter la compréhension.

L'élève doit pouvoir suivre ses propres apprentissages pour se positionner par rapport à ce que l'on attend de lui et faciliter une orientation éclairée.

Nous vous incitons également à développer dans votre enseignement les questionnements ouverts qui donnent une véritable autonomie réflexive aux élèves.

N'hésitez pas à proposer des progressions ou des activités testées dans vos classes que nous pourrions mutualiser sur l'espace magistère (pour le collège), ou l'espace de mutualisation académique voire mettre en ligne dans la rubrique SVT.

5. Inspections - réunions d'équipes - évaluations des enseignements

Nos visites dans les établissements sont l'occasion d'échanger avec vous sur les plans pédagogiques et didactiques, d'évoquer plus largement la place des SVT dans l'établissement et votre implication éventuelle dans des projets éducatifs.

Informations pratiques sur les inspections :

Concernant les inspections individuelles, nos visites permettront de réactualiser la plupart des notes antérieures à septembre **2010**. Si ce n'était pas le cas, dans votre intérêt, vous voudrez bien nous en faire part.

Les attendus de l'inspection pédagogique régionale lors d'une inspection individuelle sont disponibles dans la rubrique IA-IPR de l'espace pédagogique des SVT. Cette année, sans qu'il y ait d'exclusivité, les bassins seront répartis comme suit pour ce qui relève des inspections et des réunions d'équipe:

Mme Sallette : Nantes, Sud – Loire, Ancenis-Châteaubriand, Angers, Cholet, Saumur et Sarthe - Sud

Mme Prevot : Vendée Est, Vendée Ouest, Estuaire, Mayenne, Laval, Le Mans, Sarthe Nord et Haut-Anjou.

6. Contacts :

L'inspection pédagogique régionale a la possibilité de vous adresser des messages grâce à des listes de diffusion. Celles-ci ne prennent en compte **que l'adresse académique** de chaque professeur. **Nous attirons votre attention sur l'intérêt d'une consultation régulière de votre courrier électronique à cette adresse.**

Comme l'an passé, nous nous efforcerons d'être à votre écoute pour répondre au mieux à vos préoccupations. Au-delà des visites que nous effectuons dans les établissements, vous pouvez nous contacter par notre messagerie électronique ponctuellement pour des demandes de renseignements ou d'aide. Les demandes à caractère officiel (en particulier pour ce qui concerne les demandes d'inspection) doivent toutefois être faites par courrier postal et au besoin par voie hiérarchique.

L'inspection générale

L'inspectrice générale du groupe Sciences et technologies du vivant, de la santé et de la terre (STVST) référente pour notre académie est Mme Monique DUPUIS.

Aide IPR :

Mme Isabelle IMBERT (isabelle.imbert@ac-nantes.fr) poursuivra cette année ses fonctions en tant qu'aide IPR.

Pour nous joindre : Cette année une nouvelle secrétaire s'occupera des SVT.

Secrétariat des IA – IPR : 02 72 56 65 06 Christine.Grossat@ac-nantes.fr

Les IA - IPR

- Mme Le Mat Anne, anne.le-mat@ac-nantes.fr
- Mme Prevot Caroline, caroline.prevot@ac-nantes.fr
- Mme Sallette Fabienne, fabienne.sallette@ac-nantes.fr

Nous vous renouvelons nos vœux pour que cette année scolaire soit aussi fructueuse que possible pour chacune des équipes de SVT de l'Académie et pour leurs élèves.

A. LE MAT, C. PREVOT, F. SALLETTE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Nantes, le 09 septembre 2016

L'enseignement de Sciences et Technologie au cycle 3 Protocole d'accompagnement et d'inspection

Mesdames et messieurs les professeurs,

La réforme du collège applicable à la rentrée 2016, fait apparaître un nouvel enseignement de Sciences et Technologie au cycle 3, qui peut être assuré par des enseignants de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), de Sciences Physiques et Chimiques (SPC), de Technologie.

Rectorat

Cette année les corps d'inspection de SVT, SPC et Sciences et Techniques Industrielles (STI) accompagneront la mise en œuvre de cet enseignement et conseilleront les enseignants pour construire une programmation et une progression pédagogiques concertées et cohérentes.

INSPECTION PÉDAGOGIQUE REGIONALE

Nos collègues IA-IPR de SVT et de SPC et nous-mêmes inspecterons des professeurs dans notre discipline respective au cycle 4 du collège.

Sciences de la Vie et de la Terre

Dans la mesure du possible, nous effectuerons également :

- une ou des visites en classe de 6^{ème}, en Sciences et Technologie, **quelle que soit la discipline d'affectation des professeurs** ;
- une réunion de travail Sciences et Technologie, avec tous les professeurs chargés de ce nouvel enseignement.

Nos observations et entretiens se traduiront par l'écriture de rapports de visite-conseil, voire de rapports d'inspection afin de valoriser le travail effectué.

Dossier suivi par
Anne LE MAT
Caroline PREVOT
Fabienne SALLETTE
anne.le-mat@ac-nantes.fr
caroline.prevot@ac-nantes.fr
fabienne.sallette@ac-nantes.fr
☎ 02-72-56-65-44
☎ 02-72-56-65-14

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Les principales questions qui guideront nos échanges avec les professeurs seront :

- Comment est construit le projet pédagogique associant les trois disciplines ?
- Quelle est l'articulation mise en place entre les enseignements assurés par les différents professeurs ?
- Quelles modalités de concertation entre les professeurs sont mises en place ?
- Comment les professeurs harmonisent-ils leurs pratiques en classe ? (cahier ou classeur commun, démarches, bilan, évaluation...)
- Comment, quand cela a été possible, cet enseignement a-t-il pu être inscrit dans la logique du cycle 3, en prenant en compte le 1^{er} degré ? (élaboration d'une progression et/ou d'une programmation tout au long du cycle 3, travail de concertation lors des conseils Ecole – Collège, conseils cycle, liaisons CM2-6^{ème} ...)

Nous vous rappelons qu'une formation, pour les enseignants du secteur public, dédiée à la construction de l'enseignement de Sciences et Technologie de cycle 3 est inscrite au PAF 2016-2017 dans la rubrique « Socle Commun ».

L'inscription d'une équipe pluridisciplinaire de professeurs d'un même établissement sera prioritairement prise en compte.

Cette formation sera construite et animée par des professeurs des trois disciplines.

Nous vous remercions pour les efforts de préparation de ce nouvel enseignement qui ont déjà été réalisés et nous vous adressons nos encouragements pour poursuivre ce travail cette année.

Les IA-IPR SVT

Anne Le Mat, Fabienne Sallette, Caroline Prevot